



# SITE DE L'ÉCLUSE 74, DITE DE VINCELOTTES (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne Vincelles bief 74 du versant Seine

Dossier IA89001973 réalisé en 2011 revu en 2012 Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



## **Historique**

Dans un tableau général des dépenses à faire pour le canal dans le département de l'Yonne, daté du 27 mars 1824, on apprend que l'écluse de Vincelottes est nommée écluse de Vincelles. Cette dernière devait être "construite sur la rive gauche à l'extrémité d'aval du barrage de Vincelottes dans une dérivation formée par l'île de Vincelottes". Une maison d'éclusier devait être aussi construite. Les travaux à exécuter pour la construction de la maison éclusière de Vincelles sont adjugés en 1832. La maison devait être édifiée en même temps que celles des écluses de Vincelles et de Rivotte. Un rapport de l'ingénieur en chef du canal, daté du 9 février 1832, précise qu'il faudrait que ces maisons soient construites "avant les écluses, cela serait avantageux parce qu'elles serviraient de magasin ou de lieu de refuge pour les ouvriers quand le temps serait mauvais" (Archives nationales, F14 6990).

Période(s) principale(s): 19e siècle

### **Description**

Le sas d'écluse est construit en moellon bien assisé. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et couverte de tuile plate. Grande extension à l'arrière. Puits avec poulie métallique à droite. Poste de commande moderne à droite du sas. En amont, sur la rive droite, déversoir de fond construit en béton : il se compose d'aiguilles en bois et d'une passerelle en métal.

#### Eléments descriptifs

**Typologie :** Maison de type Poirée. Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

#### Sources documentaires

#### **Documents figurés**

• Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.

Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.

Lieu de conservation : VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

#### Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: l' canal du Nivernais; Yonne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, déversoir de fond

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



"Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte". Elévation, plan et coupe. (VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne; subdivision de Corbigny)

#### Source:

Maisons éclusières de Vincelottes, Vincelles et Rivotte. Évaluation, plan et coupe. Dessin ; 50 x 34 cm ; février 1832. VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny.

Lieu de conservation : VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne ; subdivision de Corbigny

N° de l'illustration : 20138900106NUC4A

Date: 2013

Auteur: Thierry Kuntz (reproduction)

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine